

Responsable green IT

RNCP40877 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31002, 31008, 12522, 32016
Code(s) ROME	M1402, M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES · SIRET : 85129663200074

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Branche des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs Conseils et des sociétés de conseils

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
PREVOT STRAT&CO	93010513500014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le rôle du responsable Green IT est d'accompagner l'entreprise, ou son client, dans la transformation de ses process, la gestion et la conception des outils et solutions numériques pour qu'elle réduise son empreinte environnementale.

Il appréhende l'informatique sous l'angle des enjeux environnementaux, sociaux, économiques pour construire un système d'information (éco)responsable et aider l'entreprise à évoluer vers des modèles plus soutenables grâce au numérique.

En tant que pilote et animateur de la stratégie Green IT de l'entreprise, il élabore, applique et fait évoluer la stratégie de développement durable (RSE/CSR) au niveau du système d'information, en relation avec le directeur des systèmes d'information (DSI/CIO), le directeur du développement durable (DDD), les directions métier et le comité exécutif de l'entreprise.

La certification permet aux titulaires de définir une démarche stratégique Green IT en partant d'une analyse de cycle de vie (ACV), de piloter des projets Green IT et d'animer la démarche Green IT au sein d'environnements et de secteurs professionnels variés.

ACTIVITÉS VISÉES

Réalisation d'un bilan global des impacts environnementaux du système d'information et de sa maturité

Formalisation d'un plan d'action stratégique et d'indicateurs de suivi

Alignement du plan d'action Green IT sur la stratégie RSE de l'entreprise et validation

Déploiement du plan d'action Green IT et mobilisation des parties prenantes

Pilotage des projets de Green IT et collaboration avec les parties prenantes

Animation de l'amélioration continue de la démarche Green IT
Conduite du changement liée à la transformation numérique responsable
Promotion de la démarche Green IT
Structuration, animation et participation à un réseau Green IT

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser une Analyse de Cycle de Vie (ACV) en recueillant des données d'inventaire du système d'information de l'organisation afin de pouvoir en quantifier les impacts environnementaux et sociaux.

Evaluer la maturité de l'entreprise en s'appuyant sur des référentiels ainsi qu'un système d'évaluation et de comparaison afin de dresser un état des lieux de l'organisation sur ses pratiques Green IT.

Etablir le bilan Green IT de l'entreprise en analysant et en interprétant les données recueillies pour identifier les leviers d'action possibles.

Restituer le bilan Green IT auprès des donneurs d'ordre en présentant l'état des lieux afin d'éclairer les parties prenantes au regard des constats établis.

Elaborer un plan d'action Green IT en se conformant aux résultats du bilan et aux référentiels de bonnes pratiques en vigueur afin de proposer un ordonnancement en cohérence avec la stratégie Green IT.

Valider l'opérationnalité du plan d'action Green IT avec les équipes techniques en y apportant les ajustements nécessaires pour lever les freins et garantir l'atteinte des objectifs.

Définir des indicateurs Green IT en s'appuyant sur des référentiels de bonnes pratiques afin de pouvoir suivre la réalisation du plan d'action et l'évolution de la mesure d'empreinte dans la durée.

Identifier les objectifs de développement durable de l'entreprise sur la base de la stratégie et les indicateurs RSE en vue de garantir leur cohérence avec le plan d'action Green IT.

Présenter le plan d'action Green IT auprès des donneurs d'ordre en alliant les gains environnementaux et sociaux aux intérêts économiques afin de valider le cap stratégique à suivre en termes d'objectifs.

Développer une filière interne de référents techniques Green IT en mettant en place des actions d'accompagnement afin de garantir leur mise à niveau et l'efficacité du déploiement du plan d'action.

Conseiller les parties prenantes internes à l'entreprise sur le choix d'un partenaire ou d'une solution en évaluant leurs besoins afin de garantir l'adéquation des propositions avec leurs objectifs stratégiques et opérationnels.

Collaborer avec les services achats de l'entreprise en intégrant des critères de durabilité, d'éco-conception et de responsabilité sociale dans le processus d'approvisionnement afin de faire évoluer les pratiques vers des achats informatiques plus responsables.

Organiser les différentes phases d'un projet Green IT en attribuant les tâches aux parties prenantes et en mettant en place des outils de pilotage afin de garantir une collaboration efficace et la tenue des objectifs.

Superviser les projets Green IT en assurant la coordination des parties prenantes afin de faciliter l'avancement du projet et la mobilisation des acteurs.

Évaluer les résultats du projet en s'appuyant sur des indicateurs financiers et extra-financiers afin de mettre en évidence les facteurs ou les variables sociales, environnementales et économiques nécessaires à la prise de décision.

Réaliser une veille réglementaire et technologique spécifique aux enjeux du Green IT en mobilisant des ressources de référence afin de se tenir informé des évolutions, de faire évoluer la démarche et les pratiques.

Repérer des opportunités de développement en s'appuyant sur la veille et les pistes de réflexion dégagées afin d'améliorer les performances du SI de l'entreprise et de les intégrer à la démarche.

Organiser des ateliers de retour d'expérience à l'issue des projets Green IT en favorisant l'expression des succès et des difficultés rencontrées, à des fins d'amélioration continue et de capitalisation de l'expérience.

Accompagner les collaborateurs et la direction de l'entreprise dans la compréhension des enjeux du Green IT en conduisant des actions de sensibilisation pour faciliter l'adhésion et le changement de pratiques.

Participer à la montée en compétences des collaborateurs pour ancrer la durabilité au cœur des pratiques de l'entreprise, en intégrant le numérique responsable aux plans de développement des compétences (en lien avec la DRH) et en orientant les choix de formation.

Intégrer les bonnes pratiques de Green IT dans les processus et les politiques de l'entreprise pour les diffuser à l'ensemble des directions métier en proposant une feuille de route aux donneurs d'ordre.

Mettre en place une communication interne en mobilisant les canaux existants et en créant des supports afin d'informer régulièrement les collaborateurs sur les objectifs, les avancées et les bénéfices de la transformation Green IT.

Promouvoir la démarche Green IT auprès des clients et des partenaires externes en communiquant, avec les

services concernés, sur les actions conduites pour les valoriser au sein de la marque employeur.

Participer activement à la communauté Green IT en partageant ou en développant ses expériences et ses compétences pour s'inscrire dans une dynamique collective, améliorer ses pratiques et légitimer la démarche de l'entreprise.

Construire un réseau d'ambassadeurs en mobilisant des collaborateurs sensibilisés aux enjeux sociaux et environnementaux pour faire émerger une culture d'entreprise autour du Green IT.

Blocs de compétences

RNCP40877BC01 — Définir une démarche stratégique Green IT

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une Analyse de Cycle de Vie (ACV) en recueillant des données d'inventaire du système d'information de l'organisation afin de pouvoir en quantifier les impacts environnementaux et sociaux.

Evaluer la maturité de l'entreprise en s'appuyant sur des référentiels ainsi qu'un système d'évaluation et de comparaison afin de dresser un état des lieux de l'organisation sur ses pratiques Green IT.

Etablir le bilan Green IT de l'entreprise en analysant et en interprétant les données recueillies pour identifier les leviers d'action possibles.

Restituer le bilan Green IT auprès des donneurs d'ordre en présentant l'état des lieux afin d'éclairer les parties prenantes au regard des constats établis.

Elaborer un plan d'action Green IT en se conformant aux résultats du bilan et aux référentiels de bonnes pratiques en vigueur afin de proposer un ordonnancement en cohérence avec la stratégie Green IT.

Valider l'opérationnalité du plan d'action Green IT avec les équipes techniques en y apportant les ajustements nécessaires pour lever les freins et garantir l'atteinte des objectifs.

Définir des indicateurs Green IT en s'appuyant sur des référentiels de bonnes pratiques afin de pouvoir suivre la réalisation du plan d'action et l'évolution de la mesure d'empreinte dans la durée.

Identifier les objectifs de développement durable de l'entreprise sur la base de la stratégie et les indicateurs RSE en vue de garantir leur cohérence avec le plan d'action Green IT.

Présenter le plan d'action Green IT auprès des donneurs d'ordre en alliant les gains environnementaux et sociaux aux intérêts économiques afin de valider le cap stratégique à suivre en termes d'objectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à finalité professionnelle : le candidat est soumis à un questionnaire qui consiste en une succession de cas pratiques basés sur des situations professionnelles permettant l'évaluation des compétences.

Mise en situation réelle ou fictive et entretien oral : le candidat doit démontrer qu'il a la capacité d'élaborer une démarche Green IT complète et appliquée à l'entreprise. Il rend compte de sa démarche dans une note de cadrage. Sur la base de la note de cadrage produite, le candidat réalise ensuite un entretien avec le jury.

RNCP40877BC02 — Piloter une démarche Green IT à l'échelle d'un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer une filière interne de référents techniques Green IT en mettant en place des actions d'accompagnement afin de garantir leur mise à niveau et l'efficacité du déploiement du plan d'action.

Conseiller les parties prenantes internes à l'entreprise sur le choix d'un partenaire ou d'une solution en évaluant leurs besoins afin de garantir l'adéquation des propositions avec leurs objectifs stratégiques et opérationnels.

Collaborer avec les services achats de l'entreprise en intégrant des critères de durabilité, d'éco-conception et de responsabilité sociale dans le processus d'approvisionnement afin de faire évoluer les pratiques vers des achats informatiques plus responsables.

Organiser les différentes phases d'un projet Green IT en attribuant les tâches aux parties prenantes et en mettant en place des outils de pilotage afin de garantir une collaboration efficace et la tenue des objectifs.

Superviser les projets Green IT en assurant la coordination des parties prenantes afin de faciliter l'avancement du projet et la mobilisation des acteurs.

Évaluer les résultats du projet en s'appuyant sur des indicateurs financiers et extra-financiers afin de mettre en évidence les facteurs ou les variables sociales, environnementales et économiques nécessaires à la prise de décision.

Réaliser une veille réglementaire et technologique spécifique aux enjeux du Green IT en mobilisant des ressources de référence afin de se tenir informé des évolutions, de faire évoluer la démarche et les pratiques.

Repérer des opportunités de développement en s'appuyant sur la veille et les pistes de réflexion dégagées afin d'améliorer les performances du SI de l'entreprise et de les intégrer à la démarche.

Organiser des ateliers de retour d'expérience à l'issue des projets Green IT en favorisant l'expression des succès et des difficultés rencontrées, à des fins d'amélioration continue et de capitalisation de l'expérience.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas et entretien oral : A partir d'un cahier des charges, le candidat analyse des situations liées au pilotage d'actions et de projets Green IT. Le candidat démontre qu'il sait organiser ses activités et actions, utiliser des méthodologies et des outils (de gestion, collaboratifs, etc.) et travailler en transversalité avec différentes parties prenantes. A l'issue de l'étude de cas et sur la base de la production écrite par le candidat, le jury d'évaluation s'entretient avec lui.

RNCP40877BC03 — Animer une démarche Green IT

LISTE DE COMPÉTENCES

Accompagner les collaborateurs et la direction de l'entreprise dans la compréhension des enjeux du Green IT en conduisant des actions de sensibilisation pour faciliter l'adhésion et le changement de pratiques.

Participer à la montée en compétences des collaborateurs pour ancrer la durabilité au cœur des pratiques de l'entreprise, en intégrant le numérique responsable aux plans de développement des compétences (en lien avec la DRH) et en orientant les choix de formation.

Intégrer les bonnes pratiques de Green IT dans les processus et les politiques de l'entreprise pour les diffuser à l'ensemble des directions métier en proposant une feuille de route aux donneurs d'ordre.

Mettre en place une communication interne en mobilisant les canaux existants et en créant des supports afin d'informer régulièrement les collaborateurs sur les objectifs, les avancées et les bénéfices de la transformation Green IT.

Promouvoir la démarche Green IT auprès des clients et des partenaires externes en communiquant, avec les services concernés, sur les actions conduites pour les valoriser au sein de la marque employeur.

Participer activement à la communauté Green IT en partageant ou en développant ses expériences et ses compétences pour s'inscrire dans une dynamique collective, améliorer ses pratiques et légitimer la démarche de l'entreprise.

Construire un réseau d'ambassadeurs en mobilisant des collaborateurs sensibilisés aux enjeux sociaux et environnementaux pour faire émerger une culture d'entreprise autour du Green IT.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation reconstituée et entretien oral : A partir du cas qui lui est proposé, le candidat doit préparer une action de sensibilisation au Green IT. Le candidat présente son support et anime son action de sensibilisation devant le jury, comme s'il s'agissait des collaborateurs de son entreprise. Le candidat réalise ensuite un entretien avec le jury. Il présente oralement sa compréhension des enjeux, explicite ses choix et répond aux questions du jury.

Etude de cas et entretien oral : A partir de cas réels ou fictifs qui lui sont transmis, le candidat analyse les situations d'animation d'une démarche Green IT proposées. Il explique comment il procéderait (moyens, outils, posture, organisation, etc.) pour mener des actions de conduite du changement, de promotion de la démarche Green IT, de développement et de diffusion d'une culture Green IT. Le candidat réalise ensuite un entretien avec le jury.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable Green IT peut être amené à exercer dans différents types de structures, privées ou publiques : Entreprise de Services du numérique (ESN), Cabinets de conseil, Entreprises privées ou publiques, Administrations, ou collectivités territoriales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les intitulés de poste désignant ce professionnel peuvent varier selon la structure dans laquelle il exerce son activité : Responsable Green IT / Green IT Manager, Chef de projet Green IT, Manager responsable numérique, Chargé de mission Green IT, IT Sustainability Manager, Sustainable IT Coordinator.

A terme, un responsable Green IT peut évoluer vers un poste de Directeur des Systèmes d'Information, ou encore de Directeur du développement durable. Il peut aussi devenir consultant senior en Green IT ou monter sa propre société de conseil.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession n'est pas régie par une réglementation. Toutefois, la réglementation en matière de numérique responsable et ses évolutions ont un impact direct sur les activités du responsable Green IT, et les pouvoirs publics promulguent de plus en plus de lois pour encadrer l'informatique et promouvoir des pratiques plus durables : Loi AGECE (Antigasillage et économie circulaire) du 10 février 2020, loi REEN de novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), applicable depuis le 1er janvier 2024.

Cette pression réglementaire croissante en matière d'environnement et de numérique responsable oblige les entreprises à faire évoluer leurs pratiques, notamment en termes de méthodologie. C'est le cas par exemple avec l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) : méthode normée (ISO 14040 et 14044) permettant d'évaluer les impacts environnementaux d'un produit, d'un service ou d'un système à toutes les étapes de son cycle de vie (fabrication, distribution, utilisation et fin de vie). Si pour l'heure cette approche n'est pas obligatoire, elle est amenée à devenir incontournable avec le déploiement de la directive CSRD et des récentes lois françaises portant sur la réduction des impacts environnementaux du numérique en France (loi REEN et loi Climat et Résilience), qui la préconisent.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 915 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 744
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès au titre est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme ou d'un titre de niveau 5 minimum dans le domaine de l'informatique, dotés d'une expérience dans des métiers opérationnels du SI et la supervision de projets, et à titre facultatif dotés d'une expérience professionnelle ou d'une formation dans le domaine du développement durable et/ou du numérique responsable.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury paritaire, composé de 50% de membres représentants des salariés et de 50% de membres représentants des employeurs.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE, composé de 2 membres de la CPNEFP (1 représentant des salariés et 1 représentant des employeurs) et de 2 professionnels habilités par la CPNEFP.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/06/2032

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40877/>

Où se former

Formations référencées	18
Organismes	1
Régions couvertes	9
Prix indicatif	7 500 € – 9 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.